LA GUERRE DANS LE PACIFIQUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On escompte à Tokio une prise rapide de Rangoon

La progression japonaise en Birmanie s'accentue. Elle s'opère de trois points différents : du nord au sud de Tavoi, de l'est de Moulmein et le long de la rivière Salouen. Les troupes britanniques risquent d'être coupées de leurs arrières et l'évacuation par voie de mer présenterait de grandes difficultés.

Il est manifeste que le but principal de l'offensive japonaise contre la Birmanie est d'interrompre le trafic sur la route de Mandalay, celle-ci étant la principale artère de communication pour le ravitaillement de Tchoung-King.

Les milieux japonais escomptent la prise rapide de Rangoon.

Le porte-parole officiel de l'armée japonaise a déclaré que les troupes nippones en marche vers la capitale birmane n'avaient plus qu'un seul obstacle devant elles, la rivière Salouen.

De source anglaise, on indique que les troupes chinoises en Birmanie n'ont pas encore été engagées dans la bataille.

Le gouvernement de Birmanie transféré à Mandalay ?

Changhaï, 23 janvier. — Les autorités britanniques, inquiètes de la rapide avance japonaise après la prise de Tavoi, envisagent le transférement du gouvernement de Birmanie de Rangoon à Mandalay.

Les mêmes autorités envisagent la possibilité de débarquement japonais dirigé contre Rangoon.

Au sud des Philippines, les Japonais occupent l'île de Jolo depuis plus d'un mois

Tokio, 23 janvier — L'amiral Chimada, ministre de la Marine annonce que les forces terrestres et maritimes japonaises ont occupé l'île de Jolo, qui sépare la mer des Célèbes de la mer de Soulou et se trouve entre les îles de Bornéo et du Mindanao.

Au cours d'un raid audacieux de plus de 5.000 kilomètres, la marine japonaise a attaqué et détruit une base aérienne et des installations militaires à Tetuila, la plus grande île de l'archipel de Samoa.

Ces deux opérations, l'occupation de l'île de Jolo et le raid de la marine japonaise contre les îles Samoa, ont eu lieu respectivement les 15 et 17 décembre, mais elles avaient été tenues secrètes jusqu'ici pour des raisons militaires.

Le Japon est toujours disposé à accepter des ouvertures éventuelles du gouvernement de Tchoung-King

Tokio, 24 janvier. — Le premier ministre japonais a déclaré devant la chambre basse que le Japon était prêt à accepter toutes les ouvertures que pourrait faire le gouvernement de Tchoung-King, en vue d'une réconciliation, sous réserve que ce gouvernement modifiât son attitude.

Bien que le Japon combatte la Chine de Tchoung-King depuis près de cinq ans, il la considère toujours comme une nation sœur.

Un aérodrome indochinois est l'objet d'un bombardement aérien

Genève, 24 janvier. — On mande de Tchoung-King qu'un communiqué chinois annonce que des escadrilles de bombardiers de l'armée de Tchang-Kai-Chek ont traversé la frontière de l'Indochine, et ont lâché 20 tonnes d'explosifs sur un aérodrome occupé par les Japonais, ainsi que sur d'autres objectifs militaires du voisinage.

A Vichy on ne peut pas encore toutefois confirmer officiellement qu'une attaque aérienne ait été lancée contre plusieurs aérodromes de l'Indochine.

Le Japon n'entravera pas l'activité des communautés religieuses

Tokio, 23 janvier. — On annonce la création d'un institut de recherches pour le développement et la reconstruction des territoires des mers du Sud.

Le porte-parole du gouvernement a donné l'assurance que le Japon n'entraverait en aucune manière l'activité des communautés religieuses dans les territoires qu'il contrôle.

En Chine et en Indochine, les sujets britanniques sont bien traités par les Japonais

Amsterdam, 23 janvier. — Le service des informations britanniques reconnaît que les sujets anglais installés dans les territoires occupés par les Japonais sont bien traités à Tien-Sin, Hong-Kong et dans les autres villes chinoises, de nombreux sujets britanniques résident dans les hôtels comme de coutume.

En Indochine, à Saïgon, ils ont été relâchés et peuvent se déplacer librement.

A RIO

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Rio-de-Janeiro, 24 janvier. — L'unanimité n'étant pas encore acquise sur le texte qui prévoit la rupture des relations diplomatiques avec les puissances totalitaires, la séance plénière de la conférence panaméricaine a été ajournée.

La conférence a, d'autre part, retenu la proposition mexicaine sur l'arrêt de toutes les relations commerciales et financières avec les puissances ayant adhéré au pacte tripartite.

Une nouvelle mesure a été mise au point par les représentants des Etats-Unis, du Brésil, de l'Argentine, du Chili et du Pérou. Il reste à la faire approuver.

Tandis que M. Guani, ministre des affaires étrangères de l'Uruguay, annonçait que son pays romprait les relations diplomatiques avec les puissances de l'Axe aujourd'hui samedi, le délégué argentin précisait, par contre, que son gouvernement, bien que disposé à certaines concessions, n'avait en rien modifié son attitude.

La sous-commission compétente a adopté un projet de mobilisation économique du continent américain.

On envisage que la conférence pourrait se terminer lundi prochain.

Le ministre des affaires étrangères du Brésil a conféré hier avec son collègue argentin ; M. Sumner Welles assistait à l'entretien.

M. Roosevelt voudrait faire endosser ses responsabilités par la conférence de Rio, note la « Correspondance politique et diplomatique »

Berlin, 23 janvier. — « La Correspondance Politique et Diplomatique de Berlin » commente avec ironie le projet de résolution soumis aux vingt et une nations américaines qui participent à la conférence de Rio-de-Janeiro.

Cette résolution, cuisinée à Washington, prévoit la rupture avec Berlin, Rome et Tokio.

« La Correspondance » note l'activité de M. Roosevelt qui, non seulement a lutté afin de propager la guerre sur les continents étrangers, mais encore a entraîné son propre peuple dans une guerre folle. « Il semble vouloir abuser de la conférence de Rio, afin de faire couvrir par une vaste assemblée ces questions de culpabilité si extraordinairement pénibles et délicates pour lui. »

Encore une fois, il s'agit pour l'homme de Washington d'une tentative de faux témoignage envers l'Histoire. On trouverait là, si besoin était, une nouvelle preuve irréfutable de sa culpabilité.

« Si M. Roosevelt parvenait, écrit la « Correspondance », à faire admettre par la conférence de Rio-de-Janeiro la rupture des relations entre les nations sud-américaines et les puissances européennes, le monde entier saurait d'où vient le coup. Une pareille chose ne peut se produire qu'à la suite d'un chantage tel qu'on le pratique au pays des gangsters où fleurissent Fiorello, La Guardia et Roosevelt. »

La foire de Paris

Paris, 23 janvier. — La foire de Paris pour 1942 se tiendra selon toutes prévisions, du 9 au 25 mai.

La Loterie nationale

Le tirage la 25e tranche de la Loterie nationale 1941, qui comporte 221.471 lots, aura lieu jeudi prochain 29 janvier.

PAUVRES GENS

On nous prie d'insérer :

Nous avons reçu, au bureau de la Légion des Volontaires français, contre le bolchevisme, 73, rue Faidherbe, à Lille, la lettre suivante, évidemment non signée, que nous nous faisons un plaisir et un devoir de livrer in extenso, aux méditations des lecteurs de ce journal :

« C'est avec un plaisir sans mélange que, quelques camarades et moi, avons lu votre appel aux vêtements chauds pour les volontaires.

Non pas que nous projetions d'envoyer le moindre gramme de laine en faveur de vos demi-boches, nous aimerions certainement mieux la détruire tout de suite. Comme ça nous serions à peu près certaine de ne plus voir revenir ces fils glorieux sans lesquels nous respirerons mieux en France plus tard.

Ce qui nous fait gentiment sourire c'est que leur « Führer » les a chaudement équipés et bien défendus contre le froid... selon votre expression... en attendant il leur faudrait certainement un petit quelque chose de plus que nous nous obstinerons à ne pas leur envoyer.

Le moment viendra où nous aurons à nous expliquer avec le petit soldat que le climat russe et les balles bolcheviques auront épargnés.

Vous pouvez déjà leur faire entrevoir le genre d'arc de triomphe que nous leur préparons ici.

Ils ont « compris » dites-vous, le premier drame selon votre propre expression ? S'ils osent revenir en France, ce dont nous doutons, soyez sûrs que vous-mêmes et les rares rescapés de la campagne de Russie comprendrez encore mieux la seconde partie de ce drame.

En votre compagnie, ils auront la douce satisfaction d'être certains de se faire étriper dans cette aventure: si ce n'est pas en Russie croyez bien que nous nous en chargerons. Plutôt que des vêtements chauds, nous croyons qu'il vaudrait mieux leur préparer un beau monument funéraire avec une belle épitaphe

En attendant, nous leur souhaitons un bon petit hiver bien rigoureux susceptible de les transformer rapidement en viande congelée avec toutes les bénédictions et les inspirations du Führer.

En attendant le moment s'approche où il vaudra mieux être dans notre peau que dans la vôtre ou celle, légèrement rafraîchie, de ceux qui se couvrent de gloire dans la non moins glorieuse retraite de Russie. »

Quelques Français qui attendent le moment.

A cette lettre le bureau de la Légion des Volontaires répond :

Nous n'avons nullement l'intention de nous couvrir de ridicule en vous retournant, Messieurs, des injures et des menaces, même aussi bien tournées que les vôtres.

Cependant la lecture de votre lettre, nous a conduits à quelques remarques que nous livrons à vos réflexions. Car nous voudrions surtout vous convaincre et n'avons aucunement le goût ni le désir de voir vos corps se balancer sous une lanterne, même si l'avenir prouve que vous aver eu tort, pas plus que d'employer vos formules toutes faites, qui sont le vocabulaire de petits esprits.

Or donc, vous nous considérez, puisque nous avons le malheur de n'être pas de votre avis, avec cette nuance de pitié et de supériorité qu'affectent ceux qui croient détenir la VERITE.

Si je ne m'abuse, vos charrettes sont prêtes, tout est réglé, comme le papier que vous employez; une seule inconnue, mais de taille: le moment, s'il vient, où vous pourrez mettre vos sentences à exécution.

Maintenant, croyez-vous être vraiment FRANÇAIS, en vous dressant délibérément contre d'autres FRANÇAIS, qui combattaient à vos côtés et souffraient avec vous il y a dix-huit mois.

Enfin, le fait de mettre ses actes en accord avec ses pensées, au risque d'attirer sur soi les pires catastrophes (comme de se faire condamner à mort) n'est pas un crime, que je sache, et n'empêche tout de même pas de faire ce qu'on juge son devoir, avec honneur.

Laissez donc, je vous en prie, nos volontaires tranquilles; ils ont déjà sur vous une supériorité : ils font quelque chose, tandis que vous, vous ne faites rien. Pendant que toute votre action se borne à attendre une victoire hypothétique et se concentre sur des lettres comme celle que vous nous avez adressée, ils agissent et ont fait crânement le sacrifice suprême : celui de leur vie, pour tenter de sauver ce qui doit être sauvé : les intérêts et l'existence de la FRANCE. Que ce soit contraire à la vérité future? Nous verrons. En tout cas, pour tout homme de cœur leur geste est digne de respect, car ils sont ceux qui ont le plus offert pour que vive leur pays.

Mais au fait, pourquoi donc, vous qui êtes si sûrs du résultat de ce conflit, vous bornes-vous, piteusement, à attendre — c'est vous-même qui le dites — et n'allez-vous pas combattre, qui chez l'ex-général De Gaulle, et vos excellents défenseurs les Anglais, qui dans les rangs de Staline ? Vous hâteriez ainsi la fin et vous verriez revenir plus vite le Paradis perdu. Mais nenni! C'est bon pour les autres, n'est-ce pas, de faire le coup de feu, et un peu trop dangereux pour la sécurité de vos précieuses personnes. D'ailleurs, vous n'avez jamais dû avoir beaucoup de courage, vous qui n'aves même pas celui de signer vos épîtres.

En résumé, aucune commune mesure entre la grandeur certaine de l'exemple de nos légionnaires et la veulerie de votre attitude.

Pour terminer, je suis sûr, Messieurs, qu'aucun FRANÇAIS digne de ce nom, ne refusera son salut sincère à nos volontaires, même si leur sacrifice n'arrive pas à écarter de notre pays, les désastres qui le menacent, car ils ont agi en croyant pressentir l'aube d'une ère nouvelle, de grandeur et de paix et ont offert à la FRANCE et au MARECHAL tout ce qu'ils pouvaient offrir, pour sauver au moins notre HONNEUR.

Beaucoup l'ont déjà compris; le nombre des dons de lainages anonymes le prouve; nous avons déjà envoyé deux ballots au Comité central. Avec la générosité et la clairvoyance de tout le monde, nous en enverrons beaucoup d'autres, et ce sera la meilleure façon de prouver à ces fils de France, isolés dans les neiges de l'Est, que ceux qui sont ici, les saluent et pensent à eux.

Les enfants-espions de Staline

La jeunesse de l'U.R.S.S. qui, tous les jours, devait réciter dans les écoles la prière suivante : « Nous remercions notre père Staline pour notre vie heureuse », est de plus en plus victime des mesures brutales ordonnées journellement par Staline.

On sait qu'on rencontre dans les camps de prisonniers des soldats de 16, voire même de 12 ans. On a fait endosser l'uniforme à ces enfants et on les a incorporés à la masse. Il faut croire que Staline jugea insuffisante la participation de son « heureuse jeunesse » à cette guerre qu'il a préparée avec acharnement depuis un demi-siècle. L'espionnage, la plaie du régime bolcheviste, qui frappe la famille elle-même, obligeant des enfants à dénoncer leurs parents, devait, suivant la volonté du dictateur, jouer un rôle important dans la conduite de la guerre. Il devait être pratiqué sur une large échelle, à l'intérieur même du pays et dans les lignes allemandes.

Des fonctionnaires et agents de la G.P.U. requirent l'ordre de recruter des éléments appropriés et de les instruire. Les moyens employés pour le « recrutement volontaire » font partie du trésor des expériences bolchevistes et sont suffisamment connus. C'est ainsi que des familles ayant déjà leur chef au front ont dû céder aussi leurs garçons et filles. Qui aurait osé se soustraire au « devoir national », ou plutôt à la menace ?

Ne devait-on pas sa vie heureuse au bon père Staline ? Ne doit-on pas joyeusement lui sacrifier sa vie, puisqu'il a toujours comblé tout le monde de mille bontés ?

Certes, le père travaillait dur dans un camp de Sibérie, le beau-père fut fusillé, mais n'était-ce pas là un sacrifice à faire pour leur bien à tous ? Ces gens n'avaient jamais cru au bonheur prétendument répandu par les Soviets. Et maintenant, alors que les maintient toujours dans les mines de plomb de Sibérie, ils devraient se laisser persuader de leur bonheur passé et d'une amélioration quotidienne dans le domaine social bolcheviste.

C'est ainsi que furent créés derrière le front des camps où jeunes gens et jeunes filles, qui étaient initiés dans l'art du sabotage et de l'espionnage. Après un véritable apprentissage pour se familiariser avec les différentes armes allemandes, cette jeunesse espionne, fut envoyée au front par les commissaires pour lutter contre les Allemands. On alla jusqu'à l'envoyer dans les lignes. Sa mise en devait en général être accomplie en très peu de temps. En deux à trois jours, ces jeunes gens devaient être de retour et signaler quelles étaient les troupes qui occupaient les différents villages derrière le front. Enfin, ces espions devaient compter les véhicules et observer les moindres mouvements de troupes.

Il est à relever que cette jeunesse a été en grée sans aucune arme chez l'ennemi. Etant donnée leur méfiance innée, les chefs soviétiques ont craint la trahison. Ils n'ont jamais donné à ces enfants les mots de passe pour le retour et ne leur ont jamais signaté les passages libres des mines.

S'ils ne rentraient pas, s'ils ne retrouvaient pas leur chemin, s'ils étaient tués en route, quelle importance cela pouvait-il bien avoir ? Il y en a encore assez en Union Soviétique. On en enverrait d'autres à la mort. L'essentiel est que quelques-uns arrivent à rentrer dans les lignes soviétiques.

Dans un camp se trouvait un groupe de soixante jeunes gens, pour la plupart des écoliers et des apprentis qui avaient été formés par le près dent du comité communiste du district auquel ils appartenaient.

On les exerça au maniement de la carabine, de la grenade à main et du fusil-mitrailleur léger. Quand les enfants furent envoyés pour accomplir leur mission d'espionnage, ils étaient habillés en civil et devaient se faire passer pour des réfugiés.

Il est naturel que cette guerre honteuse, faite notamment avec des enfants, ait eu des répercussions sur la population civile. Le soldat était dans l'obligation de se garder de ces manœuvres qui ont coûté la vie à des milliers de ses camarades. Toutes les mesures sévères qui ont été prises contre la population civile découlent de la manière hypocrite avec laquelle les bolchevistes ont conduit la guerre. Pendant qu'en Angleterre et en Amérique, on tourne des films montrant le paradis soviétique et l'heureuse jeunesse bolcheviste, les commissaires de Staline envoient les enfants au delà de leur front.

— **Le nombre des prêtres catholiques en Russie soviétique** s'élève à trois contre huit cent dix avant la révolution bolchevik.

— **La station de radiodiffusion de Londres** a refusé de radiodiffuser un discours de l'ex-général de Gaulle parce que celui-ci ne s'était pas conformé aux prescriptions de la censure britannique.

— **La Turquie se chargera des intérêts égyptiens en France.**

CHRONIQUE RÉGIONALE

Des lainages pour les volontaires français

Il est inutile de souligner que l'hiver est rude en Russie.

Envoyons donc des lainages à nos volontaires.

Bien qu'ils soient chaudement équipés et bien défendus contre le froid, ils apprécieront à sa juste valeur l'effort fait, pour eux, par la population française.

Ce sera un réconfort matériel et moral d'une haute portée pour ces Français qui se rangent parmi les meilleurs fils de notre pays, et ont eu le courage d'intervenir, au péril de leur vie, dans un drame qu'ils ont compris, méritant ainsi la reconnaissance et le respect de la nation tout entière.

Français, envoyez-nous des lainages de toutes natures (chandails, gants, passe-montagnes, genouillères, chaussettes, etc..., même usagés mais en état d'être portés).

Adressez vos envois à la Legion des volontaires français contre le bolchevisme 73, rue Faidherbe, à Lille.

Le film « Prisonniers » a été présenté au maréchal Pétain, chef de l'Etat

La revue parisienne « Le Film » a publié, dans son numéro du 17 janvier, l'entrefilet suivant à propos du film « Prisonniers », qui sera projeté dimanche, à 11 heures, sur l'écran du « Cinéchic », rue de Béthune, à Lille:

« M. le maréchal Pétain a demandé à S. Ex. M Scapini, « ambassadeur des prisonniers », de lui présenter le film « Prisonniers » qui est projeté en ce moment par les soins de la Société Tobis, dans toutes les provinces françaises.

» La projection devant le Chef de l'Etat a eu lieu à Vichy, le 23 décembre, en présence des personnalités du cabinet militaire et civil du Maréchal.

» Rappelons que ce grand reportage sur la vie des prisonniers français dans les camps d'Allemagne nous apporte des détails pleins de leurs travaux, leurs loisirs, leur ravitaillement. Une partie importante montre le départ d'un grand convoi de libérés, les formalités, leur voyage et leur réception en France, notamment à Rosnne, où le maréchal Pétain s'est porté à leur rencontre.

» Les prises de vues, le montage, la musique sont l'œuvre de techniciens allemands et français.

Ce document saisissant, qui reçoit en ce moment du public français un accueil profondément ému, a trouvé auprès du Maréchal une haute approbation, qui touchera vivement ceux qui, tant en France qu'en Allemagne, ont collaboré à cette œuvre d'utilité et réconfortante actualité. »

Légion des volontaires français contre le bolchevisme (73, rue Faidherbe, Lille)

Les femmes des volontaires mariés et les plus proches parents des célibataires sont invités à passer d'urgence à la permanence de Lille, 73, rue Faidherbe, pour renseignements urgents. Venir au plus tard le mercredi 28 janvier ou écrire avant cette date en indiquant le nombre d'enfants.

DES COMMUNISTES SONT CONDAMNÉS par la section spéciale de la Cour d'appel de Douai

La section spéciale de la Cour d'appel de Douai, au cours de son audience hebdomadaire, a prononcé les condamnations suivantes :

Zadislas Ziarkowski, 18 ans, dix ans de travaux forcés, et Michel Lazuka, 19 ans, 2 ans de prison. Tous deux son de Noyelles-sous-Lens.

Casimir Stanzyk, 17 ans, 5 ans de prison et 100 fr. d'amende ; Micsyla Mathula, 17 ans, 2 ans de prison et 100 fr. d'amende ; Stanislas Rzeszutch, 18 ans, 3 ans de prison et 100 fr. d'amende ; Wladislas Metrzak, 17 ans, 2 ans de prison et 100 fr. d'amende ; Wladislas Mathula, 19 ans, 2 ans de prison et 100 fr. d'amende ; Antoine Dolacinski, 18 ans, 3 ans de prison et 100 fr. d'amende ; Edmond Ostkowski, 15 ans, 1 an de prison et 100 fr. d'amende ; Stanislas Kowalik, 15 ans, 1 an de prison et 1000 fr. d'amende. Tous sont de Fouquières-lez-Lens

Hilaire Lubarski, 20 ans, 1 an de prison et 1000 fr. d'amende ; Joseph Warapalew, 23 ans, 2 ans de prison et 100 fr. d'amende ; Karol Winkler, 19 ans, 1 an de prison et 100 fr. d'amende ; Ignace Grabowski, 45 ans, 3 ans de prison et 100 fr. d'amende ; Edmond Kuc, 15 ans, 1 an de prison et 100 fr. d'amende ; Tadeuz Streyz, 21 ans, 1 an de prison et 100 fr. d'amende. Ces condamnés sont d'Harnes.

La section spéciale a acquitté Henri Kapzic, 19 ans, d'Harnes ; Marcel Delvalle, 31 ans, et Adolphe Scaillerez, 31 ans, de Beuvry-les-Béthune.

Dunkerque a subi un nouveau bombardement

Des bombes anglaises sont tombées sur Dunkerque, faisant des blessés parmi la population civile.

Un chapelet d'engins explosifs atteignit un quartier habité où il n'existe aucun objectif militaire.

Les rares vitres des habitations volèrent en éclats, les toiles et cartons obstruant les fenêtres furent arrachés. De malheureux habitants durent passer la nuit exposés à un froid glacial.

Ce bombardement inhumain a provoqué, parmi les sinistrés surtout, une vive indignation.

On fait valoir, avec juste raison, que les bombes jetées sur ce qui reste de la ville, ne peuvent atteindre que les civils, les services de l'armée d'occupation disposant d'abris quasi invulnérables.

Il y eut encore de blessés plus ou moins grièvement atteints.

M. Vigneron est nommé procureur de la République

Ainsi que nous le laissions prévoir, il y a quelques jours, M. Vigneron, avocat général près la Cour d'appel de Rouen, est nommé procureur de la République près le tribunal de première instance de Lille, en remplacement de M. Depis, dont nous avons annoncé l'installation comme procureur général près la Cour d'appel d'Amiens.

Nous prions M. Vigneron d'agréer nos souhaits de bienvenue dans notre région.

Avis important aux propriétaires d'étalons

Les propriétaires d'étalons (poulains de 3 ans 1/2 et plus et poulains de trait de 30 mois et plus) qui n'ont pu les présenter à la commission d'examen aux marques d'octobre 1941 sont informés qu'ils seront admis exceptionnellement à les soumettre à l'examen de la commission désignée à cet effet qui se tiendra le mardi 24 février, à 10 h., à Lille, et à 15 h. 30, à Valenciennes sur l'Esplanade.

Les déclarations réglementaires devront être adressées directement avant le 17 février, dernier délai, au directeur du dépôt d'étalons de Compiègne.

Après la catastrophe de La Gorgue

Le beaux gestes de générosité envers les blessés

Il est réconfortant de constater qu'on ne fait pas appel en vain à l'esprit de solidarité.

Nous apprenons que les habitants de La Gorgue, répondant à l'appel de leur curé, ont accompli un beau geste de générosité en faveur des blessés de la catastrophe de La Gorgue, hospitalisés à Armentières.

Une collecte a rapporté plus de 3.000 francs.

Les enfants de la Sainte-Union ont laissé leur part mensuelle de dessert. De leur côté, les jacistes ont recueilli les dons dans les fermes environnantes.

Les bénéficiaires ont été infiniment touchés de ce geste et on a pu se rendre compte de leur émotion quand ces dons — magnifiques — par ces temps difficiles, leur ont été apportés par des enfants.

Ces faits nous changent de ceux qui alimentent la chronique du « Marché noir » et des vols.

Communiqués de la Préfecture

Le franchissement de la ligne Nord-Est reste subordonné à l'obtention d'un laissez-passer

Il est rappelé d'une manière instante que le franchissement de la ligne Nord-Est reste subordonné à l'obtention préalable d'un laissez-passer délivré par les autorités allemandes.

Toute personne qui tenterait de franchir la ligne de démarcation sans être porteur de cette pièce s'exposerait à se voir refouler, sans préjudice des poursuites sévères qu'elle encourrait.

La procédure à suivre pour la délivrance des laissez-passer n'a pas varié.

Tous renseignements utiles pourront être obtenus dans les mairies chargées de l'établissement des demandes.

Mesures à prendre par temps de neige ou de verglas

Obligations imposées aux habitants

Il est rappelé aux propriétaires d'immeubles et aux riverains de voies publiques et privées livrées à la circulation publique, les dispositions suivantes de l'arrêté préfectoral en date du 11 février 1941, relatif au maintien de la sécurité de la circulation par temps de neige ou de verglas :

1° Par temps de neige, les habitants devront déblayer les trottoirs et les chaussées des routes et chemins autous ces parties riveraines de leurs habitations et dépendances.

La neige sera mise en tas sur le bord des trottoirs lorsque la largeur de ceux-ci le permettra et en tous cas en dehors des fils d'eau de façon à laisser ces derniers parfaitement dégagés.

2° Par temps de verglas, des scories seront répandues par les habitants sur les trottoirs et les chaussées sur toutes les parties riveraines de leurs habitations et dépendances.

3° Dès que le dégel le permettra, les trottoirs et les chaussées seront nettoyés par les riverains. Les scories seront balayées et remises en tas.

Ces prescriptions doivent être rigoureusement observées par la population.

Aux détenteurs de pigeons voyageurs

Conformément à l'ordonnance du 10 avril 1941 de M. le commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France, les détenteurs de pigeons voyageurs doivent déposer à la Mairie de leur domicile, avant le 28 janvier 1942, la liste de leurs pigeons voyageurs classés par numéros de bague.

La réglementation de la vente dans les magasins

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 19 janvier 1941 et jusqu'au 1er mars 1942, la répartition des heures d'ouverture des magasins d'alimentation, boucheries, charcuteries, crémeries, épiceries et tous autres magasins de produits de première nécessité, est modifiée comme suit : de 9 à 13 h. et de 14 à 18 h

Le prix de certains légumes frais

Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les prix limites de vente au détail de certains légumes frais d'origine et de provenance françaises sont fixés ainsi qu'il suit pour janvier, février et mars.

(Le premier prix est celui des légumes d'origine Nord, Pas-de-Calais et départements limitrophes et le deuxième celui des légumes en provenance des autres départements) :

Choux de Bruxelles: 9.20—10.20. — Epinards : 4.90—5.90. — Salsifis blancs: 6.90—6.90, 5.90—7.90. — Scorsonères (salsifis noirs) : 7.40—7.40, 6.40—8.40. — Bettes : 4.40—5.40. — Cardons : 8.70—9.70, 9.20—10.20, 9.70—10.70. — Chicorée cornette : 6.40—7.40, 6.90—7.90. — Mâches : 12.20—13.20, 11.70—12.70, 10.20—11.20. — Pissenlits demi-blancs : 9.70—9.70, 9.70—10.70. — Pissenlits verts maraîchers : 9.20—9.20, 8.20—10.20. — Pissenlits blancs : 11.20—14.20, 13.20—12.20.

LILLE

Deutsches Theater de Lille (Opéra de Lille)

Pour la vingtième fois, soirée de danse, dimanche 25 janvier 1942, de 19 à 21 h. Danse autour du village de Heddenhausen. La fée des poupées de Bayer.

Une messe à Saint-Maurice à la mémoire du 100me régiment d'infanterie

Rappelons à tous les anciens du 100e régiment d'infanterie actuellement dans leurs familles qu'une messe à la mémoire de leurs camarades morts au champ d'honneur ou décédés en captivité, sera célébrée, demain dimanche 25, à 11 h 15, en l'église Saint-Maurice.

Des places seront réservées dans le chœur aux familles des défunts.

Un dévaliseur de tiroir-caisse est arrêté

Jeudi soir, la Sûreté de Lille, après une filature adroite, a surpris Roger Dubois, 46 ans, mécanicien, au moment où il dérobait dans le tiroir du comptoir d'un débit de boissons exploité par Mme Sthiet, 13, place Jacques-Louchard, un billet de 100 fr. La veille, Dubois avait aussi volé, dans les mêmes conditions, un autre billet de 100 fr. Deux jours auparavant cet individu avait aussi fait un prélèvement de 150 fr. dans ce même tiroir-caisse.

NORD

M. AUGUSTIN WAETERAERE quitte la mairie de Dunkerque M. PAUL VERLEY lui succède à la tête de la délégation spéciale

Au début de novembre dernier, M. Augustin Waeteraere avait, pour des raisons de santé, résigné ses fonctions de président de la délégation spéciale.

L'arrêté sanctionnant la nomination de son successeur n'étant pas encore intervenu, et sur le conseil de M. le préfet Benedetti, M. Waeteraere a décidé de prendre un repos d'ailleurs bien mérité.

M. Benedetti vient de désigner M. Paul Verley à la direction des affaires communales. C'est en effet M. Paul Verley qui est appelé à présider aux destinées de la ville car sa nomination serait actuellement soumise à la signature du chef de l'Etat.

M. Paul Verley est le fils de ses œuvres. Orphelin très jeune, il compléta seul son instruction. C'est d'ailleurs un vrai Flamand, natif de Sainte-Mariekerque, et son origine est un gage d'énergie et de courage.

Durant la grande guerre il fut un vaillant soldat. Dans la vie civile, il se montra un transitaire avisé et fit prospérer la maison qu'il dirigeait à Dunkerque.

Depuis mai 1940, M. Verley s'est dépensé sans compter à sa ville d'adoption dont il a bien mérité de devenir le maire.

Une grande œuvre l'attend : présider à la reconstruction de Dunkerque et de son port. Nous savons qu'il sera à la hauteur de sa tâche.

Un père indigne, qui voulait se donner la mort et la donner à ses enfants, est arrêté à La Madeleine

La police de La Madeleine vient de procéder à l'arrestation d'Antoine Pipart, 49 ans, serrurier, demeurant 24, rue du Chaufour, inculpé, après la déposition de huit témoins, d'avoir voulu se donner la mort à lui et à ses enfants et de s'être livré à des actes que la morale réprouve.

Malgré ses dénégations, ce père indigne a été déféré au parquet et écroué.

Signalons que sa femme s'était donné la mort en 1934 pour échapper à ses mauvais traitements.

Un ouvrier belge meurt de congestion, à Esquelbecq

Le 21 janvier 1942, vers 10 h., M. Jérôme Denecker, de nationalité belge, demeurant rue de Bergues, à Esquelbecq, ancien ouvrier agricole, se rendant à Wormhoudt, est tombé subitement sur la chaussée en face de la ferme Bollengier Arsène.

Des passants l'ont transporté à la ferme où il rendit le dernier soupir.

Le docteur Vanneuville a conclu à une mort due à une congestion par le froid. Le défunt était veuf et n'a aucune famille dans la localité.

L'enfance malheureuse à Valenciennes

Le 8 janvier était amené à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, la jeune Verguethem Lucienne, âgée de 8 ans ; le médecin signalait tout de suite au parquet que cette enfant se trouvait dans un état d'extrême déficience.

Hélas ! les soins reçus à l'Hôtel-Dieu n'ont pu faire recouvrer la santé à cette enfant débile qui est décédée ce matin.

M. le juge d'instruction a été saisi des faits, et a désigné le médecin légiste pour pratiquer l'autopsie de l'enfant et faire son rapport.

Un magistrat de Valenciennes est relevé de ses fonctions

Par arrêté en date du 17 janvier du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Hugot, procureur de la République près le tribunal de première instance de Valenciennes, est relevé de ses fonctions, à compter du 1er février 1942.

La maison d'un médecin est cambriolée à Wallers

Un vol audacieux a été commis dans la nuit du 18 au 19 janvier, au préjudice du docteur Olivier, médecin à Wallers.

Des malfaiteurs se sont introduits dans son immeuble, sis rue G.-Delory, après avoir fracturé la porte de la cuisine et se sont emparés de vêtements, manteaux, pardessus, vestons, services de table et de cuisine, tapis, chaussures, pantoufles, victuailles, bicyclette etc...

Le docteur Olivier a bien entendu un bruit suspect la nuit, mais croyant que le vent battait la porte-cochère, il ne s'est pas inquiété outre mesure.

Quelle ne fut pas sa surprise, le matin, en constatant le pillage en règle dont il avait été victime.

Les gendarmes procèdent à une enquête et recherchent activement les cambrioleurs.

Pour livraison clandestine de blé, un cultivateur de Vieux-Berquin est interné à Doullens...

Le service des douanes vient de découvrir une importante affaire de livraison clandestine de blé, dont le principal intéressé est M. Maxime Traisnel, agriculteur à Vieux-Berquin.

M. Traisnel avait livré 2.000 kilos de blé à raison de 600 fr. le quintal.

En conséquence, M. le préfet du Nord, préfet de la région de Lille, a pris à son égard une mesure d'internement administratif.

M. Traisnel a été arrêté le 21 janvier et conduit immédiatement au centre de séjour surveillé de Doullens.

...ainsi qu'un négociant en grains d'Onnaing qui vendait du blé dénaturé à des prix exagérés

Le service des Contributions indirectes, au cours de vérifications chez M. Emile Valembois, négociant en grains, rue Emile Venot, à Onnaing, a découvert que Valembois vendait du blé dénaturé à des prix exagérés. Il a été constaté notamment que 230 quintaux ont été vendus au prix de 700 fr. le quintal alors que le prix de vente autorisé est de 210 fr.

En conséquence et en attendant que l'intéressé comparaisse devant les tribunaux, le préfet du Nord, préfet de la région de Lille, a pris à son égard une mesure d'internement administratif. Valembois a été arrêté le 21 janvier et conduit immédiatement au centre de séjour surveillé de Doullens.

PAS-DE-CALAIS

L'oxyde de carbone fait deux victimes à Oignies

On a retrouvé râlant dans leur lit, M. Auguste Deram, 44 ans, ouvrier mineur, et son amie, Marguerite Pagot, 62 ans demeurant rue Casimir-Beugnet à Oignies.

Malgré tous les soins qui leur furent prodigués, l'homme et la femme succombèrent quelques heures plus tard des suites d'une intoxication par l'oxyde de carbone, ainsi qu'a conclu le praticien qui avait été appelé à leur chevet.

SOMME

L'arrestation à Montreuil de deux trafiquants de faux tickets d'alimentation

Deux Parisiens, Pierre Langhe, 23 ans, et Pierre Acquin, 20 ans, qui essayaient d'écouler parmi leurs camarades de travail, cantonnés comme eux à l'hospice de Montreuil, des feuilles de faux tickets d'alimentation ont été arrêtés. Ils ont avoués que ces feuilles étaient imprimées à Paris et qu'ils en avaient déjà écoulé 24 au prix de 60 frs l'une.

CARNET

Naissances

— Monsieur et Madame **Paul Lerallier-Pennel** sont heureux de vous annoncer la naissance d'un fils, **Denis**.

Roubaix, le 17 janvier 1942.
67, rue du Curoir. 14359d

— M. et Mme **R. Lepoutre-Dansette** sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils **Jean-Luc**.

« Le Lierroult », Saint-Pierre-les-Elbeuf (Seine-Inf.).
9 janvier 1942. 14379d

Fiançailles

— M. et Mme **Georges Marquette**,
— M. et Mme **Maurice Boeillet**
sont heureux de vous faire part des fiançailles de leurs enfants **Thérèse** et **Gérard**.

37, boulev. de Cambrai, Roubaix.
26, rue de Bourgogne, Lille. 14286

Mariage

— On nous prie d'annoncer le prochain mariage de Mlle **Paulette Prudhomme** et de M. **Rémi Verhelle**, pour le samedi 31 janvier, à 9 h. 30, en l'église St-Eloi (Blanc-Seau).

L'offrande tiendra lieu de félicitations.

De la part de Mme veuve Vanderbeke ; M. et Mme Prudhomme-Vanderbeke ; M. et Mme Verhelle-Descamps.

Tourcoing, 24, rue Gounod.
Roubaix, 41, rue Amiral-Courbet. 14331d

— Suivant une information du Caire, la consommation de la viande serait réduite à trois jours par semaine en Egypte.

Communiqué officiel italien

ROME, 23 JANVIER. — *Le quartier général des forces armées communique :*

Sous la forte pression des unités motorisées italiennes et allemandes, l'ennemi a hâté, jeudi, sa retraite en direction d'Agedabia.

Au cours des opérations, de nombreux prisonniers ont été capturés. Le butin, jusqu'à présent, est de quarante-sept canons, de quelques dizaines de tanks et chars de reconnaissance et de plus de cent camions, en partie détruits.

La Luftwaffe germano-italienne, dont la supériorité se prouve toujours victorieusement, remplit infatigablement son devoir et attaque, avec un succès marqué, des colonnes de véhicules, des rassemblements de troupes, des dépôts et des postes de commandement ennemis. Un de nos avions n'est pas rentré à sa base.

Sur Malte aussi, les attaques à la bombe ont été efficacement pours